

Liste des lieux de remplissage de la déclaration fiscale 2016

Unité information sociale et prévention, 1^{er} février 2017

BERNEX

CAS de Bernex, rue de Bernex 313, 1233 Bernex. Tél. 022 420 39 30
Sur rendez-vous.

Dates

Du 1^{er} février au 26 avril 2017. Les mercredis matins.

Conditions

Habitants des Communes de Bernex, Confignon, Perly-Certoux et de la Champagne disposant de revenus modestes
CHF 30.- par déclaration.

CAROUGE

Service des affaires sociales de la ville de Carouge, rue de la Débridée 3, 1227 Carouge.
Inscription sur place uniquement (nombre de places limité), dès le 23 janvier 2017, lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.
Venir avec le n° et le code de contribuable, ainsi que CHF 25.-

Conditions

Personnes domiciliées sur la Commune de Carouge. Revenu annuel brut ne dépassant par CHF. 50'000.- pour une personne seule, CHF 60'000.- pour un couple, CHF 8'000.- par personne supplémentaire à charge. Fortune ne dépassant par CHF 30'000.- pour une personne seule, CHF 50'000.- pour un couple et CHF. 5'000.- par personne supplémentaire à charge.
CHF 25.- par déclaration payable à l'inscription.

GRAND-SACONNEX

CAS du Grand-Saconnex, rue Sonnex 3-5, 1218 Grand-Saconnex. Tél. 022 420 39 90
Renseignements et prise de rendez-vous sur place ou par téléphone.

Dates

De début février à fin avril 2017.

Conditions

Personnes domiciliées au Grand-Saconnex et à Pregny-Chambésy, disposant de revenus modestes.
CHF 30.- par déclaration.

MEYRIN

Antenne fiscale – Avenue de Vaudagne 3, 1217 Meyrin.

Prendre rendez-vous au 022 782 44 80, lundi, mardi, mercredi et vendredi 14h00-17h00
antenne.fiscale@meyrin.ch

Dates

Du 6 février au 2 juin 2017.

Conditions

Personnes domiciliées à Meyrin et Satigny.

Revenus ne dépassant pas CHF 43'000.- pour une personne seule, CHF 50'500.- pour les couples avec un enfant, plus CHF 6'100.- par enfant supplémentaire à charge. Fortune maximum CHF 50'000.-

Les personnes ayant comme seul revenu en 2016 l'aide financière de l'Hospice général ne seront pas reçues mais renvoyées auprès de leur assistant social.

ONEX

Service social, santé et enfance, rue des Evaux 13, 1213 Onex.

Renseignements au tél 022 879 89 11.

Inscriptions sur place les lundis 20 et 27 février, les 6, 13, 20 et 27 mars ainsi que le 3 avril, de 13h00 à 16h00.

Venir avec le dernier avis de taxation fiscale ou attestations de revenus.

Conditions

Personnes domiciliées Onex.

Revenu annuel brut en 2016 ne dépassant pas CHF 50'000.- par ménage (la rubrique 99.00 du dernier avis de taxation faisant foi). Si bénéficiaire AI ou AVS et/ou de prestations complémentaires : disposer d'une fortune mobilière inférieure à CHF 4'000.- pour une personne seule et CHF 8'000.- pour un couple (majoration de CHF 2'000.- par enfant à charge).

PLAN-LES-OUATES

Service de l'action sociale et de la jeunesse, route des Chevaliers-de-Malte 5, 1228 Plan-les-Ouates.

Inscription sur place dès le 7 février, mardi de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

Venir avec CHF 25.- par déclaration.

Dates

Dès le 14 février 2017.

Conditions

Personnes domiciliées à Plan-les-Ouates et Bardonnex.

Revenu annuel brut en 2016 ne dépassant pas CHF 60'000.-, fortune CHF 30'000.- pour une personne seule, CHF 80'000.- de revenu et CHF 50'000.- de fortune pour les couples, + CHF 10'000.- revenu et 5'000.- de fortune par enfant à charge.

CHF 25.- par déclaration.

VERNIER

CAS de Vernier, 81 bis, avenue de Châtelaine, 1219 Châtelaine
Sur rendez-vous au tél. 022 420 47 40.

Dates

Dès le 13 février à fin juin 2017. Lundi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 12h30.

Conditions

Habitants de la Commune de Vernier.

Revenu annuel brut en 2016 ne dépassant pas CHF 50'000.- pour une personne seule et CHF 60'000.- pour les couples + CHF 7'000.- par enfant à charge. L'épargne ne doit pas dépasser CHF 20'000.- pour une personne seule et CHF 35'000.- pour les couples et familles.

CHF 20.- par déclaration.

Gratuit pour les personnes aidées financièrement par l'Hospice général.

Gratuit pour les jeunes entre 18 et 25 ans munis du bon de la commune de Vernier.

Service de la cohésion sociale, 4/6, ch. de l'Etang, 1219 Châtelaine

Sur rendez-vous au tél 022 420 47 40.

Dates

Dès le 14 février à fin juin 2017. Mardi et jeudi de 16h00 à 20h00. Samedi de 8h30 à 12h30.

Conditions

Habitants de la Commune de Vernier.

Revenu annuel brut en 2016 ne dépassant pas CHF 50'000.- pour une personne seule et CHF 60'000.- pour les couples + CHF 7'000.- par enfant à charge. L'épargne ne doit pas dépasser CHF 20'000.- pour une personne seule et CHF 35'000.- pour les couples et familles.

CHF 20.- par déclaration.

Gratuit pour les personnes aidées financièrement par l'Hospice général.

Gratuit pour les jeunes entre 18 et 25 ans munis du bon de la commune de Vernier.

Antenne des Avanchets, rue du Grand-Bay 18, 1220 Avanchets.

Sur rendez-vous au tél. 022 420 47 50.

Dates

Dès le 15 février à fin juin 2017. Le mercredi.

Conditions

Habitants des Avanchets uniquement.

Revenu annuel brut en 2016 ne dépassant pas CHF 50'000.- pour une personne seule et CHF 60'000.- pour les couples + CHF 7'000.- par enfant à charge. L'épargne ne doit pas dépasser CHF 20'000.- pour une personne seule et CHF 35'000.- pour les couples et familles.

CHF 20.- par déclaration.

Gratuit pour les personnes aidées financièrement par l'Hospice général.

Gratuit pour les jeunes entre 18 et 25 ans munis du bon de la commune de Vernier.

VERSOIX

Service Social Jeunesse, route de Suisse 18, 1290 Versoix.

Inscriptions par téléphone au 022 775 66 58 dès le 1^{er} février 2017, de 14h00 à 16h30.

Dates

Du 20 février au 19 mai 2017. Mardi et samedi de 8h00 à 13h00.

Conditions

Revenu annuel brut en 2016 ne dépassant pas CHF 50'000.- pour une personne seule et CHF 60'000.- pour les couples + CHF 7'000.- par enfant à charge. L'épargne ne doit pas dépasser CHF 20'000.- pour une personne seule et CHF 35'000.- pour les couples et familles.

Entre CHF 35.- et 80.- selon les revenus de la personne.

VILLE DE GENEVE

Prendre rendez-vous du 6 au 17 février 2017, uniquement par téléphone au n° gratuit suivant : **0800 22 55 11**

les lundis de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,
et du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Lieux du remplissage des déclarations : dans différents locaux de la Ville de Genève (le lieu de remplissage sera expliqué lors de la prise de rendez-vous).

Dates:

Du 9 février au 6 avril 2017.

Conditions

- Etre domicilié-e impérativement sur le territoire de la Ville de Genève
- Ne pas dépendre financièrement à 100% de l'Hospice général
- Ne pas avoir un statut d'indépendant-e
- Avoir un revenu brut inférieur aux montants suivants : CHF 35'000.- pour une personne seule, CHF 45'000.- pour un couple, + CHF 10'000.- par enfant à charge
- Disposer d'une fortune nette ne dépassant pas CHF 37'500.- pour une personne seule, CHF 60'000.- pour un couple, + CHF 15'000.- par enfant à charge.

CHF 30.- par déclaration : **apporter le montant exact lors du rendez-vous.**

AUTRES ADRESSES UTILES

AVIVO

25, rue du Vieux-Billard – 1205 Genève

Prise de rendez-vous obligatoire dès le 23 janvier au tél. 022 322 13 95 ou sur place au 3^{ème} étage, lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.

Dates

Du 6 février à mi-mai 2017, les lundis, mardis et mercredis aux heures de bureau.

Conditions

Tout public.

Minimum CHF 35.- pour les membres et CHF 55.- pour les non-membres (montant évalué selon la situation financière du groupe familial)

Tarifs précis sur www.avivo.ch

POINT JEUNES - Hospice général

12, Glacis-de-Rive – 1207 Genève

Renseignements au 022 420 55 55 du lundi au vendredi de 12h30 à 17h00

Dates

Sans rendez-vous, les 6, 13, 20 et 27 mars, 6 et 24 avril ainsi que le 15 et le 29 mai 2017, de 18h00 à 21h00 (attention : heure limite d'arrivée : 20h00)

Conditions

Jeunes entre 18 et 25 ans, prêts à remplir eux-mêmes leur déclaration fiscale avec l'aide du permanent.

PARTI DU TRAVAIL

25, rue du Vieux-Billard – 1205 Genève – deuxième étage. Téléphone : 077 431 24 07

Dates

Dès fin janvier 2017, sans rendez-vous

Du lundi au vendredi de 16h00 à 19h00.

Conditions

Tout public. Etudiants, retraités, chômeurs : CHF 30.- ; salariés : CHF 50.-